

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2010

1. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 7 décembre 2009

Secrétaire : Jean BOULY

Observations : Néant

2. Compte rendu des commissions

a. **Commission « Patrimoine Bâti – Urbanisme (conception lotissement) – Plan Local d’Urbanisme – Assainissement**

- Ecole :

- Le nouveau système de circulation et du parking fonctionne depuis le 1^{er} janvier : résultat satisfaisant (4 places ont été créées en supplément).
- Local garderie provisoire : travaux en cours
- Portillon accès cour en cours

- Garderie : l’appel d’offres se termine le 22 janvier prochain, 60 entreprises ont demandé le dossier de consultation. Ouverture des plis vendredi après midi avec la commission bâtiment.

- Maison des associations : éclairage automatique installé pour l’escalier extérieur.

- Lotissements : 3 parcelles ont été vendues cette semaine au lotissement du Pinier 2 ; environ 12 autres sont réservées. Sur le Pinier 1, un permis de construire devrait être déposé prochainement pour la dernière parcelle.

- Salle de sports : dysfonctionnement du chauffage à signaler aux services techniques de la communauté de communes. Voir pour sécuriser l’accès au système d’allumage.

b. **Commission « Enfance Jeunesse »**

- Mise en place du pédibus pour le déplacement à la cantine des enfants de l’école Henri Dès : Mr CHOLOUX a eu des échos des parents d’élèves qui ne sont pas satisfaits et inquiets de voir les enfants traverser la nationale au moment où la circulation est intense.

Mme MERCERON rappelle que cette décision avait été préalablement proposée par le conseil au conseil d’école.

Mr le maire ajoute que ceci est une initiative de Mme MOULIN qui proposait qu’une partie des enfants montent à la cantine à pied. Le conseil d’école a ensuite approuvé. Il est vrai que toutes les mesures de sécurité doivent être prises pour la traversée de la route. Ainsi 2 personnes sont présentes pour arrêter les voitures de chaque côté et une 3^{ème} guide le groupe. Cependant, cette semaine, suite à des incompréhensions de la part du personnel, il y a eu certains jours où il n’y avait pas tout le personnel d’encadrement, ceci a été mis au point. S’agissant d’une nationale, il convient de voir auprès de la DIRCO pour installer des feux de signalisation ou autre système de sécurité.

Mr RAMBAULT rappelle que les enfants traversaient déjà la nationale pour se rendre à la salle de gym à pied tous les jeudis, en étant accompagnés que de leur professeur et de l’assistante maternelle.

- Les enfants de l'école Notre-Dame restent maintenant au restaurant scolaire depuis que les barrières sont installées. Le temps est donc mieux géré par les cantinières puisqu'elles ne surveillent plus dans la cour de l'école privée.

c. Commission « Voirie - Environnement naturel »

- Des entrées de champ ont été créées à la Renelière, à la Belle Etoile, à la Motte et à Chambord. Mr MOREAU (la Motte) ayant fait tous les travaux, voir pour un remboursement ou une prise en charge de ses frais (location mini pelle).
- C15 : embrayage refait pour prolonger sa « durée de vie ». Pour le véhicule électrique, aucun engagement n'est pris pour l'instant avec Heuliez. Possibilité de consulter plusieurs fournisseurs.
- Tracteur : réfection du toit prise en charge par l'assurance
- Salage des routes pendant les jours de neige : bon déroulement dans l'ensemble
- Branchement eau pluviale à la Chapelle St Martin réalisé chez Mme BESSEAU
- Garage Blanchard : suite à un courrier de la communauté de communes, le réseau d'eau usée est à refaire.
- Dénomination des rues à Nantilly : la commission s'était réunie pour nommer les rues mais des habitants du village ont fait part de leur désaccord sur certains noms. En effet, le chemin dénommé de « la Belle Etoile » aurait pu être nommé « Chemin de la Davière » en relation avec l'historique de ce village. Le conseil accepte cette modification.

Mme PICHERIT fait remarquer que les GPS ne sont pas à jour concernant les nouvelles voies (exemple pour les pompiers). Veiller à prévenir les services compétents pour ces nouvelles dénominations.

- Présentation des projets de travaux 2010 :
 - o Rue du stade : enrobé et création d'une plate forme pour faire ralentir les voitures devant l'école Notre-Dame (coût : 37.690 € HT)
 - o Rue de la Forêt : aménagement de places de parking centrales + enrobé (coût 71.570 € HT). Voir pour l'engagement d'un bureau d'études ou non après avoir pris contact avec la DDE.
- L'Audonnière : il serait nécessaire d'élaguer la route pour sécuriser la circulation. Voir avec la commune de Boismé pour connaître les limites territoriales. Voir également le curage de fossés.
- panneau de Bandouille disparu : voir pour son remplacement.
- Chantier de la Rue du stade : Mr RENAUDET a pris à nouveau contact cette semaine avec l'entreprise OUEST TP, chargée des travaux, mais aucune réponse n'a pu lui être donnée. Un riverain a d'ailleurs fait un courrier suite à un incident sur son véhicule. La situation n'a que trop duré, Mr le maire propose d'engager une procédure judiciaire avec constat d'huissier.

Mr GOYEAU rappelle cependant qu'il faut que la commune soit claire de son côté pour engager une procédure. En effet, à la demande des riverains, la commune a commandé l'entreprise pour réaliser un bi-couche afin d'éviter la poussière. L'entreprise OUEST TP a réalisé ces travaux qui n'étaient pas prévus dans le marché. Résultat : au niveau des tranchées, il n'y a pas eu de renforcement de chaussée et c'est la raison pour laquelle il y a des trous continuellement en formation malgré des rechargements en pierre faits par les employés communaux.

Le cabinet d'études ne nous a pas aidés sur ce plan puisque les travaux étaient hors marché.

Il faut installer une meilleure signalisation en attendant.

d. Commission Vie Associative

- Prochaine réunion le 1^{er} février 2010.
- Réunion du Pays du Bocage Bressuirais concernant les journées du patrimoine : thème de l'eau. Voir avec le conseil des jeunes si leur participation peut être envisagée cette année.
- Rencontre des responsables de la Gym pour achat de matériel : une demande pour le changement des tapis de la salle de gym a été formulée. Ceci représentant un gros investissement, le club a proposé de prendre en charge 40 % de la dépense HT et s'engagerait à ne demander aucun autre investissement pendant 3 ans. Dépense prévisible : 9000 € HT.

Considérant la démarche responsable du club, sur proposition favorable du maire, le conseil accepte et décide de prévoir cette dépense dans le budget 2010.

e. Commission communication

- Cérémonie des vœux du maire : Mr BOCHE souhaite que tout le conseil soit présent pour ranger la salle. Revoir en commission l'organisation et également la formule pour les invitations.
- Scout de France : utilisation gratuite de la salle de théâtre samedi dernier, en contre partie, ils ont lessivé les murs pour préparer à la peinture.
- Demande d'une personne de la commune pour réaliser une évaluation en milieu de travail (espaces verts ou voirie).
- Embauche en Contrat Unique d'Insertion de Mr CHATRY Philippe : passage en commission cette semaine pour 24 heures par semaine. Début du contrat courant février.
- Réception d'une classe du C.F.P.P.A. des Sicaudières jeudi matin pour réaliser une enquête chez les agriculteurs.
- Séisme à Haïti : le maire propose de faire un geste. Mlle COUDREAU propose, par exemple, de verser un euro par habitant (idem Tsunami).

Préalablement, il conviendrait de voir auprès de la communauté de communes s'il est prévu une action en ce sens au niveau communautaire.

Mr MARY proposerait de faire un don un peu plus tard pour éviter les trop versés par exemple lors de l'événement Tsunami.

Mlle COUDREAU, présidente de Chiché Humanitaire fera une proposition concrète pour le mois prochain.

- Défibrillateur à la salle des fêtes : formation pour son utilisation auprès des conseillers dans un premier temps. Mr FAURET propose le mardi 9 février (groupe de 10 personnes maxi) de 19 h à 20 h et de 20 h 30 à 21 h 30 avec la participation de la Croix rouge. Tous les conseillers sont invités à participer. En même temps une réception sera organisée à 18 h 30 pour remercier Groupama.

Signaler l'appareil lors des états des lieux.

- Dates à retenir :
 - o 21 janvier : conseil communautaire
 - o 22 janvier à 15 h 30 : ouverture des plis marché garderie/CLSH
 - o 3 février à 18 h 30 : commission communication
 - o 5 février : AG des randonneurs

- 8 février : conseil municipal
- 10 février : réunion pour les déchets
- 1^{er} mars : conseil municipal
- 14 mars : 1^{er} tour des élections régionales
- 18 mars : vote du budget de la communauté de communes (délégués)
- 21 mars : 2^{ème} tour des élections régionales
- 22 mars à 20 H 30 : commission finances
- 29 mars à 18 h 30 : vote du budget de la commune.
- 12 avril : conseil municipal

f. Groupe de travail « environnement – déchets »

- Ferrailles récupérées : 3,6 t.

Un dédommagement (310 €) de l'entreprise Houdelot sera versé par chèque à la commune. Pourrait servir au financement des composteurs par exemple.

3. PASS FONCIER

Lors de la dernière réunion, il avait été question de ce dispositif d'aide à l'accession à la propriété de logements neufs pour des ménages à revenus modestes. Mr le maire avait demandé à chaque conseiller de prendre connaissance du sujet avant de se prononcer sur une éventuelle adoption pour la commune de CHICHE.

Mr FAURET précise que ce procédé a l'avantage de faire bénéficier les acquéreurs de la TVA à 5,5 % et d'un abondement du prêt à taux 0.

Coût d'environ 1.000 € par dossier à la charge de la commune. C'est une offre ponctuelle de l'Etat.

Le Pass foncier, s'il est adopté par la commune, aura un impact sur les lotissements privés.

Le Maire est dans l'expectative et a rencontré Maître NAUDIN qui est prêt à venir expliquer ce procédé. Quel serait l'intérêt de la commune ?

Rappel des conditions pour bénéficier du Pass Foncier :

- Il ne faut pas être propriétaire
- il ne faut pas dépasser un certain montant de ressources
- et il faut avoir reçu une aide d'une collectivité

Mr RAMBAULT pense que le plan est intéressant dans des communes où le prix du m² est élevé (140 à 150 € le mètre carré), ce qui n'est pas le cas dans notre commune (20 €). Mr MARY partage cet avis.

Alternative : le conseil peut allouer une enveloppe maximale annuelle ou un nombre maximum de dossier.

Après avoir délibéré, le maire propose de voter à bulletin secret sur la question suivante : NON au Pass Foncier ou OUI mais avec un maximum de 4 dossiers pour 2010.

Nombre de votants : 19

OUI : 12

NON : 5

Blancs : 2

La commune de CHICHE adopte donc le Pass Foncier.

4. ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Seolis propose 3 solutions différentes:

Formule A : nettoyage de toutes les lampes

Formule B : 1/3 seulement est changé

3^{ème} solution : ne rien faire cette année et chaque déplacement est facturé au coût par coût.

Le conseil décide de ne rien faire pour cette année.

5. CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LE RAGONDIN

Lundi prochain débute une campagne de lutte collective contre les ragondins. Le matériel sera distribué à l'atelier municipal le 25 janvier. Chaque piègeur est invité à venir retirer les cages et les appâts.

6. RECENSEMENT

Au 1^{er} janvier 2010, on compte 1552 habitants à Chiché.

En 2004 : 1438 (+ 114 habitants) soit + 8 %

En 1999 : + 173 habitants (soit 12,54 % par rapport à 2009)

Dorénavant, chaque année une actualisation aura lieu pour donner un chiffre au 1^{er} janvier.

Le maire félicite le conseil municipal de cette évolution qui est due en partie aux choix réalisés qui ont favorisé l'accueil de nouvelles familles (exemples : la création de lotissements, équipements scolaires et extra scolaires, etc...).

7. CONTRAT D'ASSISTANCE INFORMATIQUE

Le centre de gestion propose un renouvellement du contrat d'assistance informatique des logiciels de la mairie (facturation cantine, gestion financière, paie). Les tarifs des prestations restent inchangés (environ 800 € pour 2009).

8. REPONSE DE LA DIRCO (silhouettes RN 149)

Par courrier en date du 15 décembre, la Direction Interdépartementales des Routes Centre-Ouest nous a répondu que les silhouettes implantées sur l'accotement de la RN 149 l'étaient pour 3 ans seulement. Ceci pour répondre à un souci d'harmonisation des conditions de circulation et de signalisation offertes.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'aménagement du carrefour des routes de Boismé et Faye l'Abbesse, la réponse est la suivante « la vocation d'un tel équipement «étant d'assurer la desserte d'une future zone d'activité, sa charge financière doit être assurée par l'aménageur de cette zone, ou la collectivité qui en prend l'initiative.

9. AIDES REGIONALES

Par courrier en date du 14 décembre 2009, la Présidente de la Région Poitou-Charentes, nous informe du versement de diverses aides à des particuliers de la commune :

- 1800 € pour une chaudière individuelle à bois déchiquetée (Mr GROLLEAU Jean-Marie)
- 500 € pour un créateur d'entreprise (Mr RAMBAULT Eric : Sèvres Portails Systèmes)
- 3000 € pour des démarches de promotion de l'installation en agriculture (Mr GOYEAU Christian)

10. DEMANDE DE SUBVENTION

- Associations FIDESCO (organisation catholique de solidarité internationale) : le conseil très sollicité ne répondra pas favorablement à cette sollicitation.

11. Informations diverses

Mr MARY ajoute quelques points d'informations pour terminer la réunion :

- Centre d'enfouissement Technique d'Amailloux : réunir la CLIS pour parler des problèmes olfactifs subis par les riverains. On ne peut rester insensibles face à cette situation gênant la vie quotidienne des citoyens.

Mr CHATAIGNER a déjà interpellé le Sous-Préfet de Parthenay à ce sujet. Un courrier pourra à nouveau lui être envoyé.

- Centre nautique de Bressuire : ouverture décembre 2010
- Centre culturel de Bressuire : début des travaux cette année
- 2 stations d'épuration sont en cours de réalisation : Noirterre et Clazay
- Le projet de cinéma avance plutôt bien : c'est un projet privé d'au minimum 5 salles
- Discussions entamées entre « Cœur du Bocage » et « Delta Sèvres Argent » sur un éventuel regroupement pour anticiper les réformes sur les collectivités territoriales. Mr CHATAIGNER fait partie d'un groupe de travail et une réunion aura lieu avec Delta la semaine prochaine. Les deux communautés réunies seraient alors en communauté d'agglomération (représentant plus de 50.000 habitants). Les compétences des 2 collectivités sont très différentes (services à la personne, économie, etc...)

Ces sujets étant très importants, il serait intéressant de se réunir pour en parler.